



Villejust Informations

A la Une...



*Le Maire,
les Adjointes,
les membres du Conseil Municipal
et tout le personnel communal
vous souhaitent
une excellente année 2017*

2017

Dans ce numéro

Infos Administratives	2 à 4
Cadre de Vie	5
Associations, Loisirs...	6 à 11
Informations Pratiques	12

VIGILANCE FACE AUX CAMBRIOLAGES



La Gendarmerie Nationale veille sur vous.

Pour aider la gendarmerie à lutter contre ce phénomène :

- Signalez tout fait anormal aux abords de votre demeure, société ou de celle de vos voisins
- Dissuadez les futurs cambrioleurs en vous équipant de dispositifs de sécurité (fermetures, alarmes...)
- Compliquez leur tâche en dissimulant certaines valeurs dans des endroits connus de vous seuls ou de vos proches
- Réalisez des clichés photographiques de vos biens de valeur (meublier, informatique, bijoux...)
- Evitez de faire entrer à votre domicile des personnes inconnues et d'accorder une trop grande confiance aux démarcheurs (particulièrement si vous êtes une personne âgée)
- Notez les immatriculations des véhicules suspects et effectuez si possible une description sommaire de leurs occupants
- Avisez la brigade locale de votre absence prolongée et laissez une apparence habitée de votre domicile (relevé du courrier par un voisin, systèmes automatiques d'éclairages...)

N'hésitez pas à composer le 17 si vous remarquez un fait anormal.



PERRYVAUCLUSE

GROUPE PUBLIC DE SANTE PERRAY-VAUCLUSE JOURNEES PORTES OUVERTES ET CONCOURS 2017

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse assure la formation pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Il est agréé pour l'accueil de **100 étudiants** par année.

Le prochain concours d'entrée aura lieu le **29 mars 2017** (*clôture des inscriptions le 28 février 2017*) pour une rentrée le **04 septembre 2017**.

Afin de faire découvrir l'Institut, **des journées Portes Ouvertes seront organisées** le mercredi 25 janvier et le samedi 28 janvier 2017 de 10h00 à 16h00.

Pour toute information :

Par téléphone : **01 69 25 43 16** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Par internet : <http://www.perrayvaucluse.fr/professionnels/ifsi-195.html>





COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2016 (EXTRAIT)



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER l'avenant n° 1 au cahier des charges pour l'exploitation par délégation du service d'assainissement conclue entre SUEZ EAU France SAS et la Commune de VILLEJUST

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
PROCEDER à l'acceptation d'une somme de 1.976,40 € de l'Association « La Gaule de Fretay » suite à la clôture de leur compte

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
AUTORISER Monsieur le Maire à signer les baux ruraux dans le cadre de leur renouvellement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
AUTORISER Monsieur le Maire à signer le contrat relatif à la classe de découverte qui se déroulera dans le Finistère pour les élèves des classes de CE2 et CM1
FIXER la participation des familles à 315,00 € par enfant
ECHELONNER le paiement en 3 versements

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ALLOUER une indemnité égale à 26,79 € par jour soit 133,95 € pour 5 jours à l'enseignant chargé de l'accompagnement de la classe de découverte

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
INSTITUER une régie d'avances pour permettre le règlement de menues dépenses imprévues ou exceptionnelles lors du séjour en classe de découverte d'un montant de 400,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ADOPTER le montant de l'attribution de compensation provisoire de la Communauté Paris-Saclay pour la Commune de Villejust d'un montant de 3.298.338,94 €
DIMINUER de ce même montant, soit 2.424.072,89 €, les attributions de compensation des communes concernées par le reversement des corrections de DSC 2014 et l'excédent 2015 de l'ex CAEE, déduction faite des factures 2015 non rattachées

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ADOPTER le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) tel que proposé à compter du 1er janvier 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
CREER un poste d'Adjoint Technique de 1ère classe à compter du 15 septembre 2016
SUPPRIMER un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe à compter de la même date
MODIFIER le tableau des effectifs du personnel en conséquence

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ATTRIBUER le marché de livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire à la Société YVELINES RESTAURATION pour une durée d'1an renouvelable 3 fois
AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et à signer tout document afin de réaliser cette opération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ADOPTER le versement d'une subvention d'un montant de 120.000 € au bailleur IMMOBILIERE 3F afin d'obtenir 5 logements supplémentaires au contingent communal dans le cadre de la réalisation du projet immobilier sis Grande Rue à Fretay
AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
FIXER la durée d'amortissement IMMOBILIERE 3F/SADHLM à 5 ans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ALLOUER à l'Association « Les Chasseurs de Villejust » une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 225 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ALLOUER à l'Association « Osmoz » une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 400 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER la Décision Modificative n°4 au Budget Primitif 2016 relative aux subventions exceptionnelles susvisées telle que proposée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER la Décision Modificative n°5 au Budget Primitif 2016 relative aux différentes opérations d'investissement telle que proposée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER la prise d'arrêtés municipaux interdisant la circulation des véhicules de + 3.5 T sur le CD118 traversant le Bourg de Villejust sauf dessertes locales et sur l'ensemble des voies communales
DIRE que la signalisation sera mise en place conformément à ces arrêtés

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016 (EXTRAIT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre des orientations de la prévention spécialisée en Essonne conclue entre le Conseil Départemental, l'Association Inter'Val et les communes membres
AUTORISER Monsieur le Maire à signer ledit avenant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER la suppression d'un poste d'Adjoint Administratif de 2ème classe et la création d'un poste d'Adjoint Administratif de 1ère classe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ALLOUER à l'Association « Badminton » une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 1.250 € pour l'achat de matériel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER la Décision Modificative n°6 au Budget Primitif 2016 relative à la subvention exceptionnelle susvisée telle que proposée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER la Décision Modificative n°7 au Budget Primitif 2016 relative à des virements de crédits en section de fonctionnement du Chapitre 012 vers les Chapitres 011 et 014

Retrouvez les procès-verbaux de ces conseils municipaux dans leur intégralité sur notre site internet
www.mairie-villejust.fr - Rubrique Votre Mairie - Les Conseils Municipaux

Besoin d'aide pour rénover votre logement ?

Vous êtes propriétaire et souhaitez mettre aux normes ou adapter votre logement pour plus de confort ? Faire des économies d'énergie ? Vous avez besoin de conseils et d'un coup de pouce financier pour réaliser vos travaux ? Vous pouvez peut-être bénéficier des aides de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Permanences OPAH, ouvertes à tous les habitants de la Communauté Paris-Saclay :

- Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis du mois (le matin), en Mairie des Ulis.
- Tous les mardis, de 16h à 19h, au service développement urbain de Palaiseau (en face de la Mairie).
- Autres permanences : se renseigner par téléphone ou sur Internet.

Plus de renseignements

Tél. : 01.60.78.17.11.

 Internet : www.opah-paris-saclay.com

DEMANDE OU REPARATION DE BAC

Pour toute demande ou réparation de bac, **ne vous adressez plus en mairie mais directement au SIOM.**

Vous pouvez faire votre demande directement sur le site www.siom.fr, rubrique « CONTACTEZ LE SIOM » et remplir le formulaire en ligne qui se présente comme indiqué ci-dessous :

CONTACTEZ LE SIOM		
ETAPE 1		
MOTIF DE VOTRE DEMANDE		
VOUS ETES*		
<input type="radio"/> Particulier	<input type="radio"/> Professionnel	
VOUS SOUHAITEZ		
<input type="radio"/> Demande et réparation de bac	<input type="radio"/> Réclamation de collecte	<input type="radio"/> Information tri
<input type="radio"/> Demande d'animation et de visites	<input type="radio"/> Autre (...)	

Ou vous pouvez joindre l'accueil téléphonique au 01.64.53.30.00 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30


ATTENTION VIGILANCE POUR VOS ANIMAUX


Nous attirons votre attention sur le fait que des riverains du lotissement « Le Clos du Bois Courtin », nous ont signalé la présence de boîte plastique remplie de nourriture derrière le grillage donnant sur le champ à l'arrière des habitations .

Nous appelons donc l'ensemble des habitants à la plus grand vigilance, le but de cette manœuvre étant peut-être d'appâter vos animaux dans le but de les empoisonner ou de les voler.

Voir photo ci-contre prise par les riverains pour vous donner un aperçu.





Marché de Noël VISITE DU MARCHÉ DE NOËL D'ORLÉANS

Pour le plus grand plaisir des participants, le **Marché de Noël d'Orléans** nous a accueilli places du Martroi, de la République et de la Loire, le **samedi 3 décembre dernier**.

Des petits chalets en bois joliment décorés proposaient de nombreux articles : jouets, produits du terroir et de l'artisanat d'art local, objets de décoration, cadeaux, alimentation etc.

Une grande roue était installée pour l'occasion et des animations gratuites étaient proposées pour les enfants.

La cathédrale s'était également parée de sublimes illuminations animées nous renvoyant un spectacle magnifique !





MARCHÉ DE NOËL A VILLEJUST



La 3^{ème} édition du **Marché de Noël** organisé par les associations en partenariat avec la municipalité a eu lieu le **samedi 17 décembre** et a remporté un beau succès.

Merci à tous les exposants, au Villebon Music Band, aux bénévoles, à nos partenaires « Les Délices de Villejust » et « Le Campanile » de Villejust ainsi qu'aux nombreux visiteurs présents lors de cette manifestation.



ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES
SPECTACLE DE NOEL



Violette et La Mère Noël

Cette année, le spectacle de Noël « **Violette et la Mère Noël** » du **mercredi 14 décembre 2016** a entraîné les enfants au pays du Père Noël à la recherche de la Mère Noël. Le spectacle tout en poésie a été interactif et a beaucoup plu aux enfants.



ALSH
LA VISITE DU PERE NOËL EN PHOTO





Entrée gratuite

Dimanche 15 Janvier 2017



BOUM

Crêpes

De 15h à 18h

Espace communal des Coudrayes

Concours de déguisements à 16h30

Animation par :

dlp-dj



APE
Villejust



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VILLEJUST





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VILLEJUST



BABY-SITTING

L'APE souhaite renouveler son réseau de baby-sitters pour faciliter le contact entre les parents demandeurs et les jeunes qui souhaitent garder des enfants à la sortie de l'école, le mercredi, en soirée ou encore le week-end.

Nous proposons aux candidats (âgés de plus de 16 ans) de se faire connaître en nous envoyant un mail sur :

apevillejust@gmail.com



LA TROUPE DES ZICOS

Les Zicos

2016 aura été une année chargée pour les Zicos. Beaucoup de spectacles en Essonne et ailleurs, le gros concert annuel à Villebon, et deux membres de la troupe qui comptent désormais parmi les grands maîtres de « **N'oubliez pas les paroles** », l'émission de Nagui sur France 2 (Hervé Merkel - 1er, Dorian Bedel - 8ème).

En décembre, les Zicos ont joué à St Geneviève pour la fête républicaine, à Saulx-les-Chartreux, à Auchan et à St-Pierre-les-Nemours. A chaque fois il ne s'agit pas du gros spectacle mais de petites animations musicales.

En parallèle, la troupe de Villejust prépare son retour sur scène pour donner les deux derniers concerts de « **2016 : Mission Zicos** » les 22 et 23 mars prochains à Villebon.

Vous pouvez prendre vos billets au **06 26 05 38 28** ou directement à la **billetterie Auchan / Villebon**.

Toutes les informations sont sur www.zicosite.fr



Nouveau spectacle musical

2016 : MISSION ZICOS

LA TROUPE DES ZICOS

Dates supplémentaires les 22 et 23 mars
Au Centre Culturel de Villebon (91)

Renseignements et réservations : 06 26 05 38 28
Ou Billetterie Auchan Villebon

Associations, loisirs, culture



ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES : THEÂTRE



Samedi 28 janvier à 20h30 matches d'improvisation de théâtre Nozay/Villejust à l'Espace Communal des Coudrayes



Venez nombreux !

Après le match « aller » qui a eu lieu à Nozay au mois de décembre pour le Téléthon, venez assister et encourager les comédiens pour le match « retour ». Rires, émotions et surprises vous attendent !

Attention : le nombre de places étant limité, pensez soit à réserver (06 82 97 55 70 ou tqpy@free.fr), soit à vous présenter dès 20h00.

Bons matchs à tous !



Marie-Astrid



SENIORS : APPRENDRE L'INFORMATIQUE

Nous vous informons que les cours informatiques reprendront le **lundi 09 janvier 2017** aux heures habituelles (1er cours de 14h30 à 15h45, 2ème cours de 15h45 à 17h00) dans le local adjacent au Club de l'Escapade.

RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 09 janvier	lieu non précisé	Martine et Christian Bizet
Lundi 16 janvier	lieu non précisé	André
Lundi 23 janvier	lieu non précisé	Annie
Lundi 30 janvier	lieu non précisé	Annick

D'autres dates seront définies lors de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2017

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michèle JOUBIN au 06 62 59 84 34.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com



Associations

Pour la parution du n° 434,
les articles associatifs à faire pa-
raître devront parvenir en
mairie au plus tard le

16 janvier 2017

Ramassage des encombrants

Vendredi 13 janvier 2017

Retrouvez toutes les dates sur
notre site internet :

www.mairie-villejust.fr

Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1 ^{er} Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	3 ^{ème} Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 ^{ème} Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :
Pascale BABOIN - Cabinet du Maire - 01 69 31 74 41
Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

Contact :

gasparik.liliane@mairie-villejust.fr

